



Légumes de plein champ et d'industrie

N°19
Bilan haricot
2019
16/01/2020

Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



Animateur filière

Aurore TAILLEUR
FREDON Aquitaine
a.tailleur@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
 Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
 Boulevard des Arcades
 87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
 Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
 22 Rue des Pénitents Blancs
 87000 LIMOGES

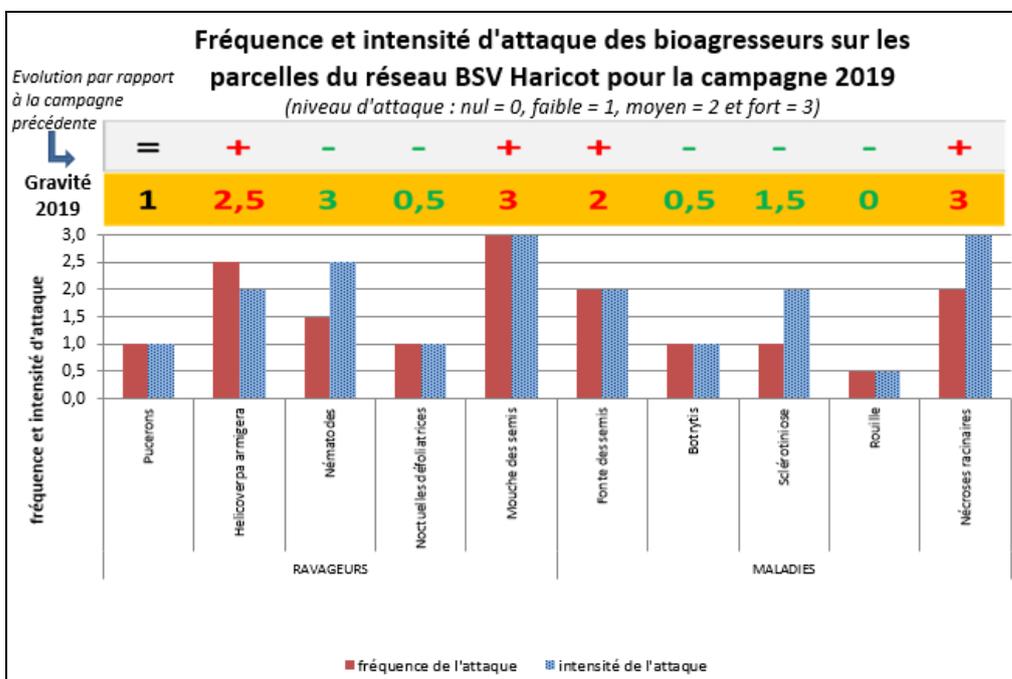
Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie N°19 du 16/01/20 »



Ce qu'il faut retenir

Bilan sanitaire Haricot 2019



HARICOT : BILAN SANITAIRE 2019

Réseau de surveillance

Parcelle de référence

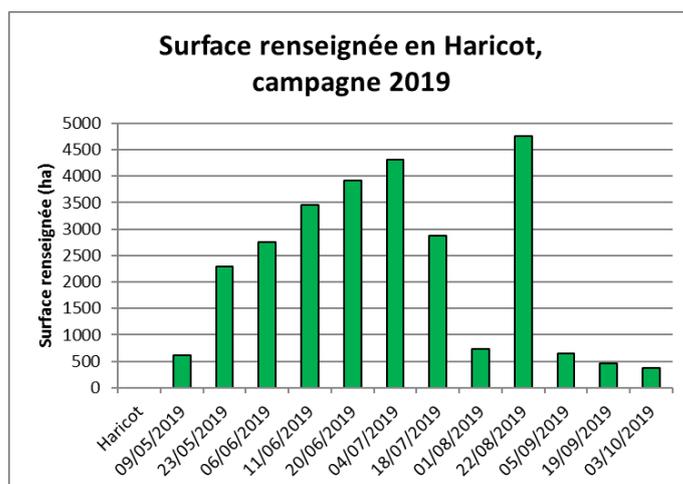
En 2019, 4 parcelles de référence « Haricot » ont été suivies en double culture, chaque semaine, de fin mai à fin septembre. Ces parcelles sont situées sur les principaux bassins de production de haricot en Nouvelle-Aquitaine :

- 1 parcelle suivie par la FREDON Aquitaine (Saint-Jean-d'Ilac) ;
- 1 parcelle suivie par la FDGDON 64 (Denguin) ;
- 2 parcelles suivies par le GRCeta (Bourideys et Solférino).

Tour de plaine

Les parcelles de haricot ont également été suivies par les techniciens de diverses organisations de producteurs (OP) ou services agronomiques des industries qui nous renseignent régulièrement sur l'état sanitaire des parcelles (surfaces surveillées, stades des cultures, présence / absence des bio-agresseurs et des adventices, fréquence et intensité des bio-agresseurs présents), via des tours de plaine à l'échelle d'un secteur géographique.

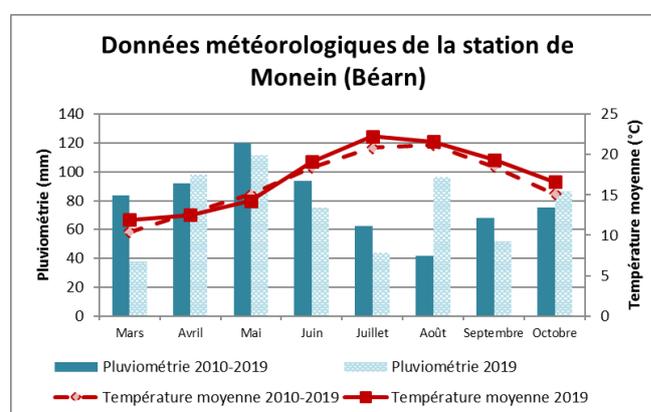
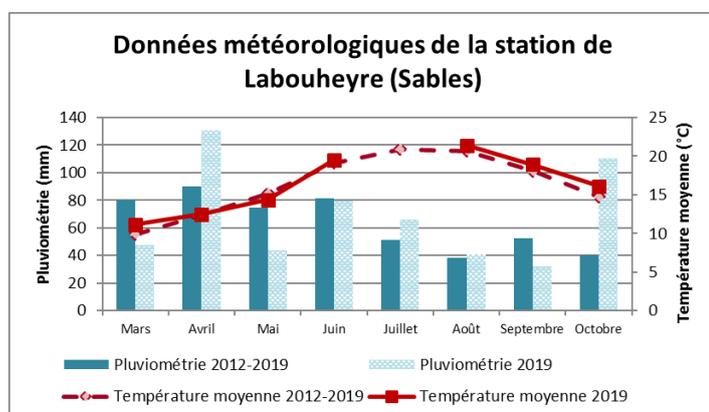
Le graphique ci-contre indique les surfaces renseignées lors des tours de plaine, réalisés de début mai à début octobre. Environ 11 032 ha de haricot ont été semés en Nouvelle-Aquitaine (données Agreste – Statistique Agricole annuelle provisoire 2018). Selon les semaines, entre 380 et 4 750 ha étaient renseignés.



Réseau de piégeage

En ex-Aquitaine, le réseau de piégeage 2019 du BSV était composé de 165 pièges à phéromones. Parmi ces pièges, 42 concernent le piégeage *Helicoverpa armigera* dont 14 placés en culture de haricot.

Bilan climatique



Le printemps 2019, très contrasté, a débuté par un mois de mars d'une grande douceur. Par la suite, les mois d'avril et mai ont été plus agités avec des pluies fréquentes et des quantités d'eau parfois excédentaires notamment dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Le mois de mai a été particulièrement frais avec des gelées tardives (5 et 6 mai).

L'été 2019 a débuté par un mois de juin anormalement frais et accompagné de pluies orageuses au cours des trois premières semaines. Puis, l'été s'est installé à partir du 23 juin avec une première période de canicule. Par la suite, les perturbations ont été peu fréquentes et les températures sont le plus souvent restées supérieures aux normales saisonnières. Une deuxième période de canicule est enregistrée fin juillet (du 22 au 25). Malgré un temps frais et assez mitigé en milieu de mois, août 2019 a été dans l'ensemble chaud et ensoleillé.

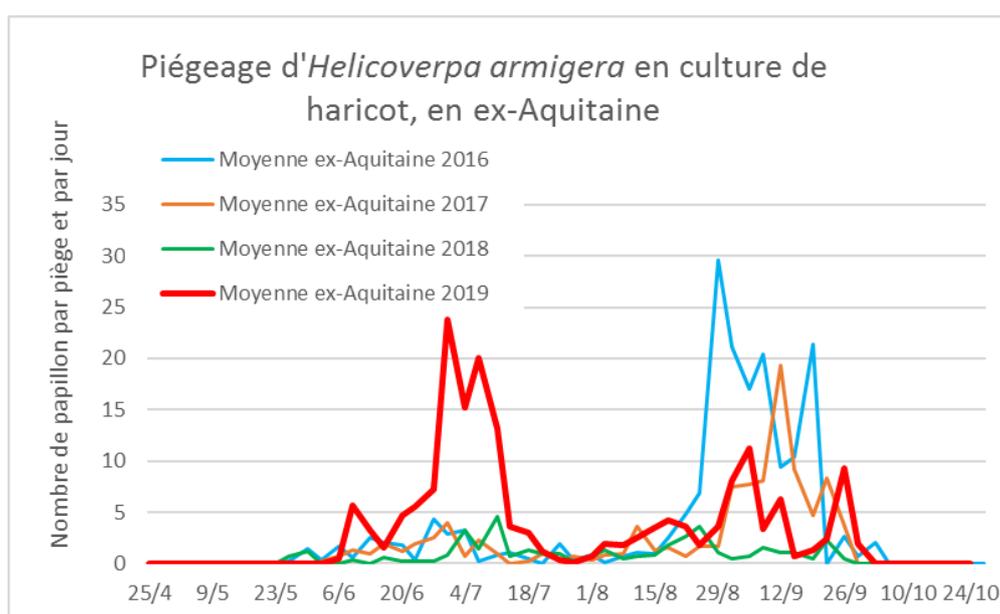
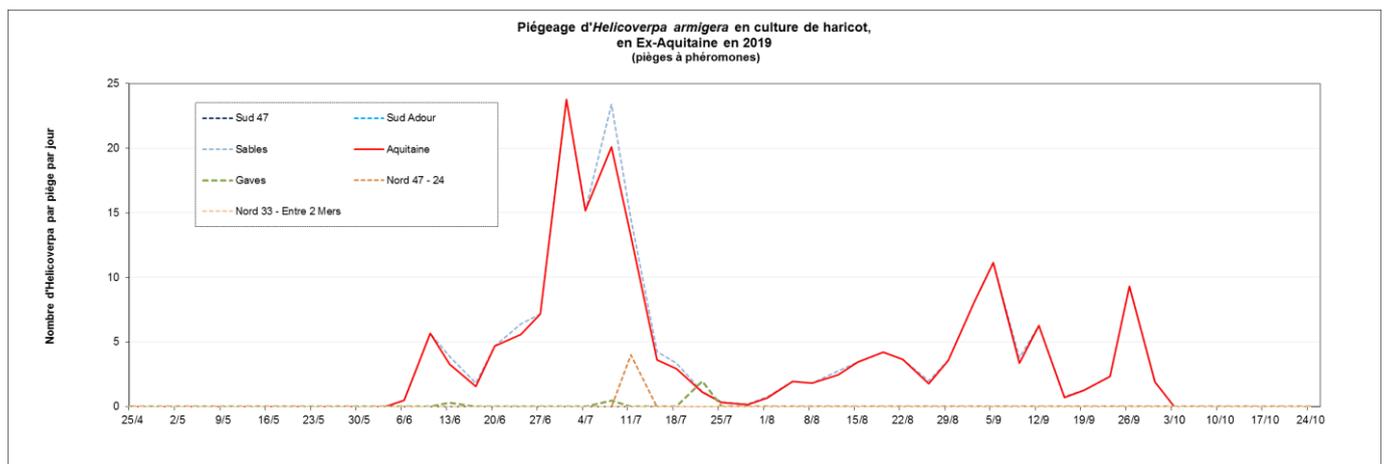
L'été s'est prolongé durant le mois de septembre avec un temps chaud, sec et ensoleillé. Le mois d'octobre a été plus humide et marqué par des températures supérieures aux normales saisonnières.

Bilan sanitaire

Ravageurs

- *Helicoverpa armigera*

Sur le réseau de pièges à phéromones du BSV, les premières captures d'*Helicoverpa armigera* en haricot ont été enregistrées le 6 juin (Sables). Comme les années précédentes, trois générations d'*Helicoverpa armigera* se sont succédé. Les intensités de capture du premier vol ont été nettement supérieures à celles des années précédentes. Les graphiques ci-dessous montrent l'intensité de piégeage, par secteur, en culture de haricot en 2019 ainsi que la comparaison pluriannuelle du piégeage *Helicoverpa armigera* en ex-Aquitaine.



Dans les parcelles de haricot, les premières chenilles ont été observées début juillet et les premiers dégâts sur gousses ont été signalés mi-juillet. Les premières cultures ont été plus impactées que les secondes. Cependant, seulement quelques parcelles ont été fortement touchées, lors de la période de forte pression du mois de juillet, avec pour les plus impactées environ 6 % de perte industrielle liée au tri en usine.



Défoliations + chenille d'*Helicoverpa armigera*
(Crédit Photo : A. TAILLEUR, FREDON Aquitaine)

En 2019, la pression *Helicoverpa armigera* a été forte et supérieure à celle de 2018.

- **Noctuelles défoliatrices**

Bien que les conditions climatiques caniculaires de l'été 2019 aient été favorables aux noctuelles défoliatrices, leur présence dans les cultures de haricot a été très faible.

En 2019, la pression noctuelles défoliatrices a été faible et inférieure à celle de 2018.



Chenille d'*Autographa gamma*
(Crédit Photo : A. TAILLEUR, FREDON Aquitaine)

- **Pyrale du maïs**

Des papillons ont été observés régulièrement dans les parcelles en seconde culture, principalement en Lot-et-Garonne. Une parcelle en bio a été fortement attaquée avec des larves présentes dans les gousses.

- **Mouche des semis**

Des attaques de mouches des semis ont été constatées tout au long de la campagne avec des dégâts plus importants observés sur les premières cultures, notamment suite aux conditions climatiques du printemps (temps frais et humide). On a constaté quelques parcelles avec plus de 40 % de perte de pieds, mais globalement sur l'ensemble des parcelles semées, on a enregistré entre 0 et 20 % de pertes de pieds.



Dégâts de mouches des semis sur haricots
(Crédit Photo : A. TAILLEUR, FREDON Aquitaine)

Les premières cultures ont été très touchées bien que la gravité des attaques ait été inférieure à celle de 2018. En effet, les attaques ont été moins intenses mais présentes quasi partout.

En 2019, la pression mouche des semis a été forte et supérieure à celle de 2018.

- **Nématodes**

Quelques dégâts ponctuels de nématodes ont été observés principalement sur les secondes cultures. Cependant, quand ils sont présents, les attaques sont intenses et la situation sanitaire peut devenir très problématique. En effet, en seconde culture, certaines parcelles très touchées ont dû être abandonnées car détruites à 100 % par des attaques de nématodes.



Dégâts de nématodes sur haricot
(Crédit Photo : A. TAILLEUR, FREDON Aquitaine)

En 2019, on a constaté de nouvelles zones touchées, notamment en Lot-et-Garonne ainsi que des parcelles sans historique nématodes.

En 2019, la pression nématodes a été moyenne et inférieure à celle de 2018, bien que la gravité soit très importante dans les parcelles touchées.

- **Pucerons**

Quelques pucerons ont été signalés dans les parcelles de haricot mais sans impact pour la culture. De nombreux auxiliaires étaient visibles dans les parcelles (coccinelles, chrysopes, syrphes) permettant ainsi la régulation naturelle des populations de pucerons.

En 2019, la pression pucerons a été faible et équivalente à celle de 2018.

- **Cétoines**

Populations très importantes dans les parcelles notamment dans les premières cultures avec observation de dégâts sur feuilles.



Cétoines + dégâts sur feuilles
(Crédit Photo : A. TAILLEUR, FREDON Aquitaine)

Maladies

- **Fonte des semis**

Des symptômes de fonte des semis ont été observés tout au long de la campagne mais de façon plus marquée sur les secondes cultures. Les très fortes chaleurs enregistrées cet été ont été à l'origine de levées difficiles et ont nécessité une importante irrigation dans certaines parcelles favorisant ainsi l'apparition des symptômes.

En 2019, la pression fonte des semis a été moyenne et supérieure à celle de 2018.

- **Nécroses racinaires**

La présence de nécroses racinaires est due au développement de plusieurs champignons : *Rhizoctone* brun, *Fusarium* et plus occasionnellement *Pythium* et *Thielaviopsis basicola*. Elles sont endémiques à la zone de production des haricots en ex-Aquitaine.

En 2019, des symptômes de nécroses racinaires ont été présents tout au long de la campagne (de fin mai à début octobre).

La pression nécroses racinaires a été forte et supérieure à celle de 2018.

- **Sclérotinia**

Les symptômes de *Sclérotinia* ont été plus présents sur les dernières parcelles (observés à partir de début septembre). La maladie est arrivée plus tard qu'en 2018.

En 2019, la pression *Sclérotinia* a été faible et inférieure à celle de 2018.

- **Rouille**

Pas de symptômes signalés.

En 2019, la pression rouille a été quasi nulle et inférieure à celle de 2018.

Adventices

Dans les parcelles de haricots, la présence d'adventices est toujours très problématique. On a noté principalement la présence de morelles, daturas, chénopodes, pourpiers, amarantes, panics et digitaires. La gestion des adventices a été compliquée avec les fortes températures de l'été 2019.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie sont les suivantes :

Adar Blayais, Altus, Aquitaine Légumes Surgelés, AGPM Maïs doux, Arvalis Institut du Végétal, Conserve France, Copadax, Coop Garonne, FDGDON 64, Fredon Aquitaine, GRCeta, Groupe Larrère, Invenio, Légum'Land, Lur Berri, Maisadour, Ombrière, Planète Végétal, Saga Végétal, Seretram, Soléal, Sonito, Sud Légumes, Unilet, Uniproledi, Vicampo

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".